

LA COMMUNICATION PASSE... OU PAS !

I. Incident en centre de vacances :

Un animateur a marché sur la queue du chat ; le chat l'a mordu.

II. Compte rendu d'un enfant à une animatrice :

L'animateur a marché sur la queue du chat et le chat l'a mordu. L'animateur souffre et il ne peut plus marcher.

III. Rapport de l'animatrice au cuisinier :

Ce con d'animateur a marché sur la queue d'un brave chat. Le chat l'a mordu et il a eu raison. L'animateur souffre, c'est bien fait pour ses pieds. Il ne peut plus marcher, c'est une bonne occasion pour le foutre à la porte.

IV. Rapport du cuisinier à l'assistant sanitaire :

D'après une animatrice, il y a un animateur qui est con et qui souffre des pieds après avoir marché sur la queue d'un brave chat qui l'avait mordu. D'après elle, c'est le chat qui a raison. Je partage son opinion, car, même si on est mordu, ce n'est pas une raison pour marcher sur la queue des autres. Il faudrait sans doute envisager de mettre cet animateur à la porte.

V. Rapport de l'assistant sanitaire à l'adjoint pédagogique :

D'après le cuisinier, une animatrice est devenue con parce qu'un animateur ne pouvait

plus marcher à la suite d'une altercation avec un chat. Elle indique que c'est le chat qui a raison puisque c'est l'animateur qui a bravé le chat en lui mordant la queue. Le cuisinier suggère de mettre l'animateur à la porte. A la réflexion, cette décision pourrait déboucher sur des problèmes inutiles en ce moment. La meilleure solution consisterait plutôt à mettre l'animatrice à la porte.

VI. Rapport de l'adjoint pédagogique au directeur :

Un cuisinier est devenu fou parce qu'une animatrice a écrasé la queue d'un animateur qui avait mordu son chat. L'animatrice prétend que c'est le chat qui a raison. De toute évidence, cette animatrice est conne et l'assistant sanitaire propose de la mettre à la porte. Toutefois, l'expérience montre que les cons n'ont jamais entravé la bonne marche d'un centre de vacances. C'est pourquoi je pense qu'il est préférable de nous séparer du cuisinier.

VII. Rapport du directeur à l'association organisatrice :

L'adjoint pédagogique me signale qu'un chat est à l'origine de troubles graves au sein du centre. Les animateurs deviennent de plus en plus bêtes. Ils se mordent la queue en marchant et veulent avoir raison des cuisiniers, qui sont devenus fous. L'assistant sanitaire a écrasé un animateur et l'adjoint pédagogique, traumatisé, prétend que seuls les cons sont capables de maintenir la bonne marche du centre. J'envisage donc de m'en séparer rapidement.